

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le

Mardi 24 novembre 2020 à 18 h 45 par TEAMS

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	18 h 55 ouverture de la rencontre.
2.	Parole au public	<p>Mme Des Groseillers (membre substitut du CÉ) discute des 2 points suivants :</p> <p><u>Fratrie comme critère d'admission :</u></p> <p>Mme Des Groseillers aimerait que ce soit possible de rajouter, lors de l'admission des élèves, la fratrie comme 4^e critère pour pouvoir être accepté à notre école (avant la pige).</p> <p>Mme Gagnon mentionne que même si on change la manière de procéder, ça ne pourra pas être en fonction pour la future année scolaire 2021-2022. Celle-ci suggère qu'on en reparle en janvier ou février pour l'année 2022-2023. Mais cela ne veut pas dire que ça ira plus loin dans les démarches.</p> <p>Il faut tout d'abord en discuter avec l'équipe-école, au CÉ ainsi qu'un sondage aux parents.</p>

Mme Rebecca souligne qu'avant ça se faisait de cette manière (en incluant la fratrie). Si l'élève de la fratrie obtenait tous les critères, on acceptait l'élève.

M. St-Jean mentionne que ce sont les enseignants qui sont les mieux placés pour juger par rapport à ça. Ils connaissent le fonctionnement de l'école. Nous les consulterons.

Ventes de violons :

Mme Des Groseillers aimerait que l'on puisse continuer la vente de violons à l'interne. En fait, de cette manière, on peut se procurer un violon à moindre coût. Celle-ci se demande si ce serait possible que La Fondation s'en occupe, avec l'aide de M. Bard.

M. Masse appuie cela. Étant donné que les parents ne connaissent pas nécessairement ce qu'il faut savoir par rapport à l'achat d'un violon, ce serait plus simple.

Mme Mignot trouve que c'est une très bonne idée. Il y aurait recyclage et récupération de violons. Elle suggère que si c'est chapeauté par La Fondation, les parents pourraient payer un montant forfaitaire pour que ce soit géré par La Fondation.

Mme Gagnon comprend. L'idée première était d'avoir un seul violon par enfant. Avant, l'enfant avait un violon acheté chez le luthier ou à l'école (usagé). Le mardi, l'enfant apportait son violon pour l'orchestre. On veut que l'élève ait son propre violon et l'apporte de l'école à la maison pour une question d'hygiène. C'est beaucoup de travail que de gérer la vente de violons. Ça se fait pendant toute l'année. Il y a encore des ventes de violons. Ça ne devrait pas faire

			<p>partie des tâches des enseignants. Si M. Ghislain Bard n'est plus là, on fera quoi.</p> <p>Mme Stéphanie mentionne que pour les 3^e année, on a envoyé une lettre aux parents (avant le confinement). La moitié des parents ont acheté un violon neuf. C'était libre aux parents. C'est une bonne idée d'aller chez le luthier car on voit aussi l'atelier du luthier, qui est très intéressant et éducatif.</p> <p>Mme César suggère un groupe Facebook (Market place). Les parents pourraient se contacter de cette manière.</p> <p>Mme Brouillard trouve que ça prend un regard extérieur et pédagogique pour cette vente. Une personne expérimentée pour aider l'élève et le parent à choisir le bon violon pour lui.</p> <p>Mme Des Groseillers a déjà pensé au groupe Facebook mais préfère avoir un regard de l'enseignant. On pourrait organiser la vente 1 soir dans l'année.</p> <p>M. Masse trouve que c'est une bonne idée. La formule d'une soirée auxquels les enseignants seraient là pour conseiller les parents.</p> <p>Mme Mignot trouve aussi que c'est une bonne idée.</p> <p>Mme Simard mentionne que, depuis 2 ans, le violon à vendre doit passer par le luthier et qu'il y a un coût d'environ 120\$ pour la mise au point. Tous les parents doivent passer par le luthier avant de revendre le violon.</p>
--	--	--	--

			Mme Gagnon mentionne que nous voulions le faire cette année, mais ça n'a pas eu lieu à cause de la Covid. On ne peut le faire juste 1 fois, car il y a des achats ou des ajustements de grandeur de violon tout au long de l'année. Celle-ci va en parler aux musiciens et on en reparlera à la prochaine séance.
3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p><i>Propose : Mme Mignot</i> <i>Appuie : Mme Brouillard</i></p> <p><i>Adopté tel que proposé.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution : CE-A-V-11-2020-202</i></p>
4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 20 octobre 2020	<p><i>Propose : Mme Mignot</i> <i>Appuie : M. Masse</i></p> <p><i>Tel que proposé.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution : CE-A-V-11-2020-203</i></p>
4.1		<p><u>Suivis</u></p> <p>Situation Covid</p>	<p>Mme Gagnon mentionne qu'on désinfecte beaucoup, on nettoie, ça va bien. Nous avons ajouté 3 journées pédagogiques, selon la directive du gouvernement.</p> <p>Les 17,18, 21 et 22 décembre : Ce sera l'enseignement à distance. Nous aurons plus de détails à venir.</p> <p>Nous avons eu seulement 1 cas d'élève qui a eu la Covid. On a fermé une classe. Ça s'est bien déroulé pendant 2 semaines (enseignement à distance).</p>

5.		Formation obligatoire de tous les membres du conseil d'établissement (vidéo)	<p>4 vidéos ont été présentées à tous les membres, qui explique plusieurs points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôles et responsabilités des membres - Travailler d'équipe et décision à prendre ensemble - Le rôle du représentant du comité de parents - Le rôle du CÉ - Calendrier annuel d'un CÉ - Adoption et approuver un point. <p>Nous avons bien pris connaissance de la capsule numéro 1, 2, 3 et 4 et du cahier des membres.</p> <p><i>Propose : Mme Mignot</i> <i>Appuie : Mme St-Jacques</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Résolution : CE-A-V-11-2020-204</i></p>
6.		Ajustement des actions et interventions éducatives (point apporté par Mme Mignot)	<p>Mme Mignot aimerait qu'il y ait une consultation au printemps ainsi qu'avant la fin de l'année par rapport à la pandémie pour faire des ajustements, si nécessaire. Celle-ci indique que normalement c'est fait 1 fois/année dans plusieurs écoles.</p> <p>Elle aimerait avoir plus de détails par rapport au fonctionnement des cours en temps de pandémie. Est-ce qu'il y a eu des consultations? Comment on gère la situation, quelles sont les procédures à suivre? Y a-t-il une cellule de crise? Un protocole mis en place?</p> <p>Mme Gagnon mentionne que depuis 5 ans, nous avons fait des sondages 2,3 fois environ (le dernier date de février 2019). Ce sondage a été rempli par les parents et les élèves en lien avec la mise en place du nouveau projet éducatif.</p>

			<p>Pour la pandémie, nous suivons les directives du centre de service scolaire. Nous mettons tout en place. Nous sommes prêts si l'école devait fermer. Nous avons même un comité Covid à l'école.</p> <p>Mme Mignot se demande si on pourrait avoir une consultation sur d'autres sujets.</p> <p>Mme St-Jacques mentionne que suite aux rencontres de parents, il n'y a pas eu de commentaires de parents à ce sujet. Elle propose un tour de table avec les autres enseignants pour savoir si les autres enseignants ont eu des commentaires ou des questions sur les sujets mentionnés auparavant par Mme Mignot.</p> <p>M. Masse suggère qu'on pourrait réitérer les règles de communication entre la maison et l'école dans le prochain P'tit Mozart.</p> <p>M. St-Jean trouve que c'est une bonne idée et il se demande si le sujet a été abordé lors des rencontres de parents. Il suggère à l'équipe-école d'en discuter.</p>
7.		Projet éducatif, plan d'actions et analyse des résultats 2019-2020	<p>Mme Gagnon nous informe comme quoi le tableau des résultats a été modifié étant donné qu'il n'y a pas eu d'école en présentiel à la fin de l'année 2019-2020 et que les résultats remis aux élèves étaient différents (R-NR-NE).</p> <p>Pour la fin de l'année scolaire 2019-2020, 100% des élèves de l'école Arthur-Vaillancourt ont obtenu le résultat R et ce dans toutes les matières.</p> <p>Nous allons aussi faire ce même tableau pour les cours de musique à partir de l'an prochain.</p>

			<p>Mme César se demande comment se passe le rattrapage des matières (étant donné que l'école a fermé pendant 2 mois)</p> <p>Mme Gagnon nous informe que c'était difficile le premier mois. Pour ce qui est des classes de 2^e année, c'était plus difficile parce que nos élèves proviennent d'un peu partout. À notre école, il y a 7 périodes académiques de moins/semaine et en plus il n'y a pas eu d'école pendant 2 ½ mois, donc nous avons besoin d'une période d'ajustement.</p> <p>Mme St-Jacques mentionne qu'on a environ 1 semaine de retard sur la planification habituelle. Nous avons quelques élèves en difficulté de lecture. Les parents participent bien. Certains élèves auront du soutien pédagogique.</p>
8.		Reconnaissance projet particulier Arts-Études	<p>« À la demande du MEES, le Conseil d'établissement de l'école à vocation musicale doit adopter une résolution de renouvellement du volet particulier pour l'année 2021-2022 »</p> <p>M. St-Jean suggère qu'on devrait rajouter à ce texte une mention comme quoi le parcours de continuité n'est pas encouragé et respecté par le CS.</p> <p>Mme Rebecca trouve que la continuité n'est pas encouragée au secondaire.</p> <p>M. St-Jean mentionne qu'il manque de places en violon et que ce n'est pas acquis que nos élèves poursuivent au secondaire en musique.</p>

			<p>Mme Gagnon nous informe qu'à chaque année, il y a de la pression sur nos élèves de 6^e année pour les choix d'école. Mme Julie Lafrance demande aux élèves leurs choix. Au secondaire, à la FMI, il y a 1 seul groupe de musique instrument : 14 pianistes et 14 violonistes.</p> <p>Pour 2021-2022, il y a eu 14 violonistes d'acceptés : 7 venant de notre école et 7 venant de l'école Alpha.</p> <p>Pour le piano, il y a eu 12 pianistes venant de notre école et 2 autres pianistes venant de l'école Alpha (qui ont étudié en violon, mais qui jouent aussi du piano) et qui ont donc les qualifications nécessaires.</p> <p>Les enfants ne font pas tous une demande pour aller en musique.</p> <p>M. St-Jean trouve qu'on n'exploite pas assez ce problème, qu'on ne tente pas assez de trouver des solutions.</p> <p>Mme Des Groseillers mentionne que, si on ouvre un groupe de plus, les parents feraient peut-être moins de demandes dans d'autres écoles.</p> <p>Mme Simard mentionne que plusieurs élèves étaient tristes car ils n'ont pas tous été acceptés. Certains sont sur la liste d'attente.</p> <p>Mme Mignot mentionne que si un projet particulier commence au primaire, ça devrait pouvoir se poursuivre au secondaire (pour tous les élèves), sans avoir à subir une pige.</p> <p>Mme Gagnon va vérifier dans la politique relative à l'admission et à l'inscription et à la répartition des élèves et remettra ce point en suivi en décembre.</p>
--	--	--	---

Propose : Mme Brouillard

Appuie : Mme St-Jacques

Adopté à l'unanimité

Résolution : CE-A-V-11-2020-205

Il est proposé d'ajouter à la reconnaissance du projet particulier Arts-Études une résolution pour la poursuite du programme musical au secondaire.

Le conseil d'établissement souligne que le parcours de continuité à la FMI dans son instrument n'est pas toujours possible et ceci n'est pas motivant pour les élèves. Nous aimerions que le CSSMI puisse étudier la possibilité de permettre aux élèves de poursuivre l'apprentissage de leur instrument au secondaire.

Propose : M. St-Jean

Appuie : Mme Lévesque

Adopté à l'unanimité.

Résolution : CE-A-V-11-2020-206

9.		Mesures budgétaires 2020-2021	<p>Les mesures budgétaires ministérielles pour l'année scolaire 2020-2021 sont présentées et expliquées.</p> <p>Mme Gagnon explique le tableau des mesures.</p> <p><i>Propose : Mme Mignot</i> <i>Appuie : M. Masse</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p><i>Résolution pour les mesures ministérielles: CE-A-V-11-2020-207</i></p>
10.		Demandes annuelles à La Fondation au Diapason	<p>Mme Gagnon nous informe qu'à chaque année, nous faisons des demandes à La Fondation. Le projet Arts-Études coûte 1,10\$/jour/élèves. L'école souhaite que tous les parents paient 130\$. Malheureusement, certains parents ne paient pas.</p>
11.		Concert virtuel de Noël 2020	<p>Mme Gagnon nous parle du concert de Noël (virtuel), qui sera filmé cette année dans le gymnase de l'école ainsi que dans un laboratoire de pianos. Le gymnase sera décoré pour l'occasion.</p> <p>Par la suite, il y aura un lien qui sera vendu sur la plate-forme Yapla pour pouvoir visionner le concert. Plus de détails à venir.</p>
12.		Point de Presse (communiqué de Presse)	<p>Normalement, nous invitons les commanditaires. Cette année, vu la situation, il y aura un communiqué de presse seulement. Il y aura de la publicité dans les journaux locaux et dans le site de La Fondation Au Diapason.</p>

13.		Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	<p>Il y a un comité code de vie et intimidation. Les membres se rencontrent à chaque mois pour en discuter. Si un parent ne sait pas comment on agit pour l'intervention d'un élève, le parent peut se référer au code de vie (dans l'agenda) ainsi qu'au plan de lutte de l'école.</p> <p>Chaque enfant a la possibilité de remplir une feuille (disponible en classe) pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte concernant un acte d'intimidation ou de violence. (avant c'était dans le bureau de la directrice). C'est le seul point qui a changé dans notre plan de lutte pour 2020-2021.</p> <p><i>Propose : Mme César</i> <i>Appuie : Mme Mignot</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-11-2020-208</p>
14.		Activités et sorties éducatives (à approuver s'il y a lieu)	<p>Mme Gagnon mentionne qu'on va sûrement faire une activité virtuelle (visionnement d'un concert ou spectacle), qu'on va tous regarder en même temps de nos classes. Nous voulons poursuivre le plus possible nos activités et ainsi encourager le milieu culturel. Nous proposons un concert ou un visionnement virtuel en décembre.</p> <p><i>Propose : Mme Lévesque</i> <i>Appuie : Mme Mignot</i></p> <p><i>Adopté à l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-11-2020-209</p>

15.		Information du comité de parents	Mme Mignot nous informe que la dernière rencontre avec les délégués de la CSSS a eu lieu au début novembre. Ils ont discuté de la pandémie, de la formation à distance pendant les 4 jours précédant la période des fêtes ainsi que la fratrie comme critère de sélection pour certains programmes.
16.		Information de la direction	Mme Gagnon nous informe comme quoi Mme Bourgoïn, enseignante de piano, est enceinte. C'est une bonne nouvelle!
	16.1	Information des enseignants	<p>Mme Brouillard mentionne comme quoi nous nettoyons beaucoup, on continue et on ne lâche pas! Le concert de Noël s'en vient. Nous avons enfin reçu les maillets. Des sacs ont été faits par des bénévoles pour ranger les flûtes à bec et les maillets.</p> <p>Mme Simard mentionne que les enfants sont heureux malgré la distanciation et les masques. Nous nous préparons au concert.</p> <p>M. St-Jean lève son chapeau. Les parents et les enfants sont très chanceux d'avoir des enseignants ainsi que du personnel de soutien dévoués en ces temps plus difficiles.</p>
	16.2	Information des employés de soutien	Mme Lévesque nous informe que tout va bien. Les enfants ont de l'énergie. Par rapport au port du masque, tout va bien.
	16.3	Information du représentant à La Fondation	M. Masse nous informe comme quoi il n'a pas reçu l'ordre du jour et le procès-verbal de La Fondation tel que promis à la dernière réunion.
17.		Sujets divers	Aucun
18.		Courrier	Aucun courrier

19.		Levée de l'assemblée	<i>Assemblée levée à : 21 h 50</i> <i>Propose : Mme Brouillard</i> <i>Appuie : Mme Mignot</i> <i>Résolution : CE-A-V-11-2020-210</i>

Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
Doc= Documents TNI= Projection